



Commission médicale nationale

Rapport

| | |
|--|---|
| <u>Date de rédaction</u> 09/05/2020 | <u>Date de présentation</u> 14 juin 2020 |
| <u>Rédacteur</u> Geneviève Kercret | <u>Instance</u> Assemblée générale |
| <u>Nom du fichier</u> com_medicale_rapport_09-05-2020 | <u>Lieu</u> Visio-conférence |

| | |
|---|---|
| <u>Composition de la commission</u> Geneviève Kercret Marc Lewicki Michel Dumas Pedro de Roa Michel Pailler Nicolas Sanfelix Gilles Bastit | <u>Destinataires (A:)</u> |
| | <u>Destinataires pour information (Cc:)</u> Liges + Comité directeur + secrétariat fédéral |

Sommaire

La Commission médicale nationale a vécu quelques turbulences cette année, avec notamment la démission de Christian Darteyre en charge du Handicap. Mais nous avons aussi eu le plaisir d'accueillir le Dr Gilles Bastit, membre du club de Souillac (Ligue Occitanie).

Les sujets traités au cours de l'année sportive 2019-2020 sont les suivants classiques, à savoir : certificat médical, haut niveau, dopage, prévention, kinésithérapie, sport-santé.

1. Certificat médical

Le Certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport (Caci) reste obligatoire jusqu'à nouvel ordre, tous les 3 ans et avec questionnaire intermédiaire annuel. Un modèle de chaque document peut être téléchargé sur le site ffbillard.com.

2. Révision des textes (RMF)

Le terme « nationale » a été rajouté dans le Règlement médical fédéral pour la dénomination de notre commission parce que Commission médicale nationale est l'appellation officielle ministérielle.

L'annexe ayant trait à notre organigramme a dû être également modifiée en raison d'un départ (Dr Christian Darteyre) et d'une entrée (Dr Gilles Bastit).

3. Haut niveau

Cette année, seulement 5 joueurs (ils étaient 10 l'année dernière) ont fourni un dossier complet, et ce malgré 4 relances !

C'est la première fois que cela arrive depuis que le Ministère chargé des sports a accordé la distinction de Haut niveau pour le 3 bandes.

Je dois signaler que ces « j'menfoutistes » (dont le nom devrait être publié ici et sur les réseaux sociaux !) mettent en danger l'attribution des subventions de la part du Ministère.

Le questionnaire auquel les joueurs de Haut niveau ont également à répondre a été modifié ; il est maintenant sous format pdf avec possibilité de modification de la partie « réponse ».

Il est en téléchargement sur le site dans la rubrique Médical, avec l'autre questionnaire destiné à tous, avec le CACI et le RMF.

4. Prévention

- L'été dernier la commission a participé à plusieurs stages fédéraux : Pedro de Roa est intervenu pour de la prévention santé-dopage pendant le stage détection jeunes (1 groupe Cadets et 1 groupe Juniors) à Saint-Maur-des-Fossés. GK est intervenue pendant le stage de détection blackball au CREPS de Châtenay-Malabry (1 groupe U15 et 1 groupe U18) en insistant sur la prévention du dopage ; et Christian Darteyre est intervenu dans le même stage dans le rôle d'ostéopathe. Video visible sur Mytvchain à la suite d'un reportage réalisé par la chaine Sport en France.

- Depuis le précédent rapport annuel, 2 articles ont paru sur le site :
La condition physique du joueur, rédigé par Pedro de Roa
Le stress : qu'est-ce ?, rédigé par Michel Paillet

5. Kinésithérapie

Absence de déplacement à l'International pour l'année 2019-2020.

6. Sport-santé

Les réunions nationales prévues autour du sport-santé ainsi que celles autour du dopage ont été annulées du fait du coronavirus.

Mais le billard est toujours partie prenante du sport-santé, et est enregistré à la fois dans le document Médicosport du Cnosf, et dans le Vidal. Il peut donc être prescrit sur une ordonnance. Cependant il n'y aura pas de remboursement par la Sécurité sociale puisque nous n'avons pas les formateurs réclamés.

Il n'y a donc rien de nouveau depuis l'année dernière au niveau du sport-santé. La ComMed reste à votre écoute pour tout problème particulier dans cette période troublée.